

Tirage des Coupes 16 novembre 2023 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 02

Présidence : M. Michel PINGUET

Présents : MM. Alain BUCHETON, Nicolas TREPKA, Bernard MAY, Jean-Claude PIBOIN,
Joseph BERFORINI

Excusée : Mme Patricia BEAURENAUD

Invités MM. Lionel ERAY, Guy MARTIN

1 – ORGANISATION

- M. Joseph BERFORINI sera en charge de la coupe Vétérans
- MM. Alain BUCHETON et Nicolas TREPKA seront en charge des Coupes Jeunes
- MM. Bernard MAY, Jean Claude PIBOIN, Michel PINGUET seront en charge des Coupes Seniors (Masculin, Féminin)

2 – COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

3^{ème} Tour => le 10 décembre 2023

- ⇒ 17 qualifiés du tour précédent + 7 équipes de R2 + 4 équipes de R3
- ⇒ Soit 28 équipes

1/8 Finale => le 4 février 2024

- ⇒ 14 qualifiés du tour précédent + 1 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- ⇒ Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 1^{er} mai 2024

- ⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 29 mai 2024

- ⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

- ⇒ 2 qualifiés du tour précédent

Tirage du 3^{ème} tour : Matches du 10 décembre 2023

Coupe du Conseil Départemental

Equipes qualifiées :

D4 : Narcy.

D3 : Entente Moux-Brassy, Entente Corancy-Château-Chinon-Arleuf, Châtillon.

D2 : Alligny-Saint-Amand, Cercy, Cossaye, Luthenay, Saint-Eloi, Saint-Père.

D1 : Charrin, Château-Chinon-Arleuf, Clamecy, Corbigny, Guérigny-Urzy, Marzy, Pougues.

R3 : Coulanges, ESN 58, Fourchambault, La Machine,

R2 : La Charité, Nevers-Banlay, Nevers-Challuy-Sermoise, Nevers FC, Saint-Benin, SNID, Vauzelles.

Match n°1	COULANGES R3	ESN58 R3
Match n°2	MARZY D1	CERCY D2
Match n°3	CHATILLON D3	POUGUES D1
Match n°4	E. MOUX BRASSY D3	SNID R2
Match n°5	NEVERS BANLAY R2	ST BENIN R2
Match n°6	CORBIGNY D1	CLAMECY D1
Match n°7	COSSAYE D2	NEVERS CHALLUY SERMOISE R2
Match n°8	LUTHENAY D2	VAUZELLES R2
Match n°9	ST ELOI D2	CHATEAU ARLEUF D1
Match n°10	NARCY D4	GUERIGNY URZY D1
Match n°11	ST PERE D2	LA MACHINE R3
Match n°12	CHARRIN D1	FOURCHAMBAULT R3
Match n°13	ALLIGNY ST AMAND D2	FC NEVERS R2
Match n°14	ENT CORANCY CHATEAU D3	LA CHARITE R2

3 – COUPE FEMININE

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1^{er} tour => le 10 décembre 2023

14 équipes du critérium Féminin

Soit 12 équipes + 2 exempts

1/4 Finale => le 28 avril 2024

6 qualifiées + 2 exempts du tour précédent

1/2 Finale Aller => le 19 mai 2024

4 qualifiées du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

2 qualifiées du tour précédent

Tirage du 1^{er} tour : Matches du 10 décembre 2023 Coupe Féminine

Equipes qualifiées :

BRASSY 1 - CHARRIN 1- Ent. CLAMECY/TANNAY 1 - COSSAYE 1 - COULANGES 1 – Ent. CORBIGNY / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 – ESN 58 1 - Ent. POUILLY / MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 – LA CHARITE 1 - NEVERS FC 2 – SNID 1 – ST REVERIEN 1 - VARZY 1

Match n°1	ENT CLAMECY TANNAY 1	ENT POUILLY MARZY 1
Match n°2	GUERIGNY URZY 1	ENT CORBIGNY CHATEAU 1
Match n°3	FC NEVERS 2	BRASSY 1
Match n°4	CHARRIN 1	LA CHARITE 1
Match n°5	SNID 1	VARZY 1
Match n°6	ST REVERIEN 1	COULANGES 1

Exempts :

ESN58 et
COSSAYE

Le prochain tirage des Coupes Seniors aura lieu le jeudi 11 janvier 2024 à 18h00 à la salle de réunion de la Mairie à SAINT ELOI.

4 – TIRAGES COUPES JEUNES

Tirage des coupes Départementales jeudi 16 novembre au siège du District.

- Catégories « jeunes » 2 tirages intéressés : U15 et U18.

U15 - Challenge « André JOMIER »

- Sont concernés : tous les clubs (en nom propre ou porteur d'entente) ayant engagé au minimum 1 équipe en championnat départemental U15.
- La représentation est réglementée à une équipe par club (*les équipes régionales dans la catégorie sont comprises*) soit un total de 15 clubs.

1/8 de finale : 7 matches + 1 exempt, ces matches sont programmés **le 17 février 2024**.

Pour rappel, s'il y a égalité à l'issue de la rencontre, le résultat sera déterminé par une séance de tirs au but sans prolongation du temps de jeu.

Exempt : E-St Pierre/SLA.

7 rencontres :

1. FC Nevers-Banlay - E-Guérigny Urzy/Coulanges.
2. AS La Charité – FC Nevers.
3. E-St Benin/Coulanges/Montigny/Guérigny Urzy – AFGP 58.
4. CS Corbigny - E-ESN/Chantenay.
5. AS Clamecy – ASA Vauzelles.
6. E-Moulins/Château Arleuf/Cercy – SNID.
7. UCS Cosne – AS Charrin.

A l'issue des rencontres programmées le 17 février 2024, les 7 vainqueurs + l'exempt disputeront les ¼ de finale de la **Coupe Principale U15** (*le tirage et date de jeu pour les ½ finales seront communiqués ultérieurement*).

Les 7 perdants seront basculés en coupe consolante pour y disputer les ¼ de finale soit 3 rencontres + 1 exempt (*le tirage et date de jeu pour les ¼ finales « consolante » seront communiqués ultérieurement*).

U18 - Challenge « Georges PRADEL ».

- Sont concernés : tous les clubs (en nom propre ou porteur d'entente) ayant engagé au minimum 1 équipe en championnat départemental U18.
- La représentation est réglementée à une équipe par club (*les équipes régionales dans la catégorie sont comprises*) soit un total de 11 clubs.

Tour de cadrage : 3 matches + 2 exempts, ces matches sont programmés **le 17 février 2024**.

Pour rappel, s'il y a égalité à l'issue de la rencontre le résultat sera déterminé par une séance de tirs au but sans prolongation du temps de jeu.

- *A noter, les trois clubs ayant des équipes régionales sont protégés du tour de cadrage (UCS Cosne-ASA Vauzelles-SNID).*

2 exempts : E-Marzy/Nevers Challuy Sermoise – US St Pierre.

3 rencontres :

1. FC Nevers-Banlay - E-Clamecy/Alligny-St Amand.

2. E- Nevers/Coulanges/Guérigny Urzy – E-La Machine-St Benin.
3. US La Charité – CS Corbigny.

A l'issue du tour de cadrage programmé le 17 février 2024, les 3 vainqueurs + les deux exempts + les 3 clubs régionaux disputeront les ¼ de finale de la **Coupe Principale U18** (le tirage et date de jeu pour les ½ finales seront communiqués ultérieurement).

La coupe consolante U18 ¼ de finale :

Elle sera composée des 3 perdants du tour de cadrage + les 4 perdants des ¼ de finale de la Coupe Principale soit 3 matchs + 1 exempt.

**Le Président,
Michel PINGUET**



**Le Secrétaire de Séance,
Alain BUCHETON**

